

Romuald RIPON

Enseignant en sociologie des publics du champ culturel
et méthodologie des enquêtes à l'Université Paris 1

Chargé d'études au Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Contact : romuald.ripon@gmail.com

Propositions méthodologiques pour une étude d'évaluation de la mise en œuvre de l'expérimentation de résidences d'artistes en crèche, dans le cadre du déploiement du dispositif « l'Art pour Grandir » aux établissements d'accueil de la petite enfance de la Ville de Paris

1. Éléments de contexte

La Direction de l'Action Educative (DAC) de la Ville de Paris souhaite mener une évaluation de la mise en œuvre de l'expérimentation de résidences d'artistes en crèche dans le cadre du déploiement du dispositif l'Art pour Grandir aux établissements d'accueil de la petite enfance, plus particulièrement sous la forme d'un accompagnement qualitatif. Le dispositif dont les principes et attendus sont décrits dans le document transmis par la DAC sera inauguré au mois de novembre 2020 et donnera lieu à quatre projets artistiques qui seront déployés sur quatre structures différentes. Chaque projet fera appel à une structure artistique ou culturelle spécialisée dans un domaine particulier (chant/écriture ; danse ; théâtre ; musique). Les interventions seront réalisées sur l'année scolaire 2020/2021 pour un total de 60 heures, dont la moitié en direction des professionnels des crèches.

2. Objectifs de l'étude d'évaluation

L'évaluation portera dans un premier temps sur les conditions de mise en œuvre, l'observation des interventions artistiques et la perception qu'en ont les trois catégories d'acteurs concernés :

- Les professionnels des structures de la petite enfance
- Les parents et, dans la mesure du possible, les enfants
- Les artistes et professionnels des structures intervenantes.

Du point de vue des familles qui constituent le cœur de l'étude, l'évaluation de l'atteinte des trois grands objectifs du dispositif indiqués dans le document de la DAC ¹ pourra donner lieu à une première

¹ « ...l'appropriation par les professionnels de la petite enfance des pratiques culturelles dans leur quotidien de travail, l'éveil artistique et culturel des enfants que la familiarisation des parents aux pratiques et lieux de culture avec leurs enfants.

évaluation « à chaud » dans le temps imparti par le calendrier scolaire, puis faire l'objet d'une investigation complémentaire dans le cadre d'une étude plus ambitieuse.

Six grands axes de questionnement seront déclinés au cours des entretiens, de façon différenciée selon les différents types d'acteurs :

- Les retours exprimés sur le ressenti des interventions
- Les attentes sur les moyens mis en œuvre et les modalités d'organisation
- Les bénéfices éventuels en terme d'acquisition des apprentissages pour les enfants
- Les incidences des interventions sur les relations et « l'ambiance » entre les différents acteurs, notamment au niveau des relations entre les équipes pédagogiques, les enfants et les familles
- Les incidences sur les pratiques culturelles au sein des familles, en termes d'aspirations, de réalisations et de besoins d'accompagnement éventuels
- Les attentes sur les modalités de sortie culturelle avec les enfants dans le cadre familial et/ou dans le cadre des crèches (questions du taux d'encadrement, de la mobilité géographique, des contraintes sanitaires et de sécurité, etc.)

La synthèse finale formulera également des recommandations ou des pistes de travail en vue de l'extension du dispositif pour les prochaines années.

3. Méthodologie

Afin de pouvoir objectiver les perceptions des acteurs, l'étude sera réalisée selon une approche sociologique qualitative qui combinera plusieurs séries d'entretiens collectifs et d'observations in situ :

- Une première série de 3 entretiens collectifs, chacun avec une des catégories d'acteurs, afin de recueillir leurs attentes et leur perception a priori du dispositif. Ces entretiens d'une durée d'1 à 2 heures, réuniront de 8 à 12 personnes maximum pour permettre une bonne animation et dynamique de groupe
- Deux séquences d'observation dans chacune des quatre structures de la petite enfance impliquées dans le dispositif, d'une durée de deux heures environ intégrant autant que possible un temps avant et après l'intervention artistique
- Une seconde série d'entretiens collectifs avec les trois catégories d'acteurs, selon les mêmes modalités que la précédente, avec pour objectif de recueillir leur perception des interventions réalisées et de leurs effets sur les comportements et les aspirations en matière culturelle.

Ces séquences seront réparties autour du deuxième trimestre 2021, selon le calendrier ci-dessous, ajustable en fonction des contraintes et de l'évolution de la situation sur le plan sanitaire :

2021																						
Mars				AVRIL					MAI				JUIN				JUILLET					
S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	
Cadrage				Entretiens préalables					Observations 1				Observations 2				Entretiens sur les perceptions	Synthèse et restitution				

Au total le projet comprendra 6 phases qui donneront chacune lieu à la production de livrables comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Phases	Modalités	Livrables
Cadrage	1 réunion + échanges	Note de cadrage de la problématique + grille d'observation + guide d'entretiens*3
Entretiens préalables sur les attentes	Entretiens collectifs avec les 3 types d'acteurs	Synthèse des entretiens
Observations 1	Observations sur site *4	Grilles d'observation
Observations 2	Observations sur site *4	Grilles d'observation
Entretiens sur les perceptions et les effets	Entretiens collectifs avec les 3 types d'acteurs	Synthèse des entretiens
Synthèse et restitution	Analyse thématique des éléments recueillis	Synthèse finale : rapport + réunion de présentation

Les guides d'entretiens et les grilles d'observation seront élaborés et validés conjointement avec la DAC et la DFPE au cours de la phase de cadrage. Avec l'accord des participants, les entretiens et les observations pourront être enregistrés, de préférence en vidéo. Les contacts en vue des entretiens et des observations seront pris en liaison avec la DAC et la DFPE.